

# Point Sécu

Quatrième trimestre 2017

## Prévention des actes terroristes



L'instruction du 4 novembre 2016 impose aux établissements de santé de se doter d'un « plan de sécurisation d'établissement (PSE) » intégrant la menace terroriste

S'appuyant sur une analyse de risques identifiant les éléments de vulnérabilité et centré sur les missions essentielles de l'établissement, il comprendra deux volets distincts :

- Les mesures globales de sécurisation liées à la protection de l'établissement dans la durée et intégrant les mesures du plan Vigipirate.
- La gestion de crise, pour préciser les mesures particulières et immédiates de sécurité à mettre en œuvre notamment en cas de survenance d'un attentat au niveau local et de risques potentiels de sur-attentat pour l'établissement.

Cette obligation va être imposée à d'autres établissements notamment les établissements scolaires et les centres commerciaux. Les autres établissements peuvent anticiper.

**RISK PARTNERS** peut vous accompagner dans cette démarche et vous propose deux formations :

- La première destinée à l'encadrement pour la conception et la rédaction du plan
- Une deuxième destinée à former le personnel à réagir en cas d'attaque malveillante



## INFO

### Formation continue des agents de sécurité

Arrêté du 27 février 2017

1<sup>er</sup> juillet 2017 : le Certificat de qualification Professionnelle est passé à 182 heures (examen inclus)

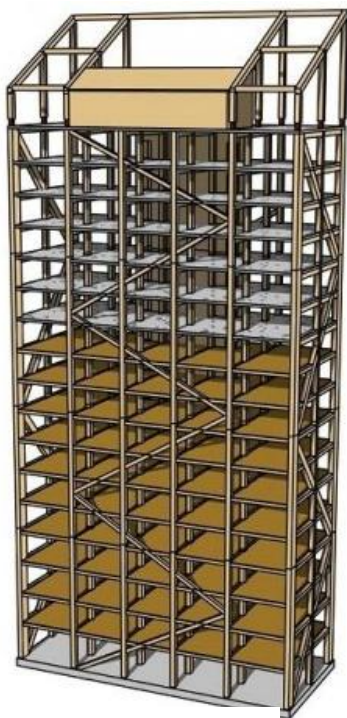
Lors de la demande de renouvellement de votre carte professionnelle, trois mois environ avant son expiration, vous devrez désormais fournir au CNAPS, l'attestation de recyclage de votre diplôme (CQP, Titre ou CAP) et le certificat de secourisme en cours de validité.

**RISK PARTNERS** met en place des sessions de recyclage :

➔ du 9 au 11 octobre et du 4 au 6 décembre 2017.



Le 17/09 le conseil syndical a attribué la rénovation de la Tour Montparnasse société AOM.



IGH bois : Autour d'un noyau en béton. Adaptabilité et évolutivité seront leurs maîtres mots.

8 rue du Puech Radier – ZAC Puech Radier – 34970 Lattes  
: 04 67 54 02 20 - ✉ : [contact@risk-partners.fr](mailto:contact@risk-partners.fr) - 🌐 : <http://risk-partners.fr>



## Fusion des instances représentatives du personnel > Conseil d'entreprise

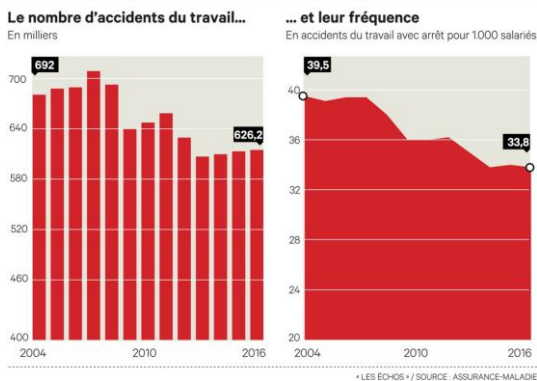
La fusion des instances représentatives du personnel (IRP) se fera par le biais d'un accord d'entreprise. De quatre, les IRP passeront donc à deux :

- d'un côté les délégués syndicaux,
- de l'autre les délégués du personnel, le comité d'entreprise et le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail).

Cette nouvelle entité, appelée conseil d'entreprise, pourra négocier des accords en cas d'absence de délégués syndicaux et aura un droit de veto sur les sujets touchants à la formation professionnelle et à l'égalité hommes-femmes.

Le nombre de personnes y siégeant et le nombre d'heures de travail qui y seront dévolues ne sont pas encore connues ; ces précisions relèveront d'un décret.

## Evolution des accidents du travail en 2016



### Amélioration dans les grandes entreprises

Les industries traditionnellement à risque, grosses pourvoyeuses d'accidents du travail, ne cessent d'améliorer la sécurité et le confort sur les postes de travail :

Exemple pour le BTP > de 61,9 accidents pour 1.000 passe à 60 pour 1.000 - recul de 4,1 % des TMS en un an - Diminution de 9,5 % des maladies liées à l'amiante

### Dégradation dans les PME

La branche de l'aide et des services à la personne (aides-soignants, entretien, etc.) présente un profil de risque préoccupant : 94,6 accidents pour 1.000 employés, soit une fréquence trois fois plus importante que la moyenne. Dans l'intérim, l'indice de fréquence grimpe de 7,8 % en un an.

## Une nouvelle formation proposée par RISK PARTNERS INSTALLATION, RISQUES & SECURITE DES INSTALLATIONS PHOTOVOLTAIQUES

### PERSONNES CONCERNEES

Maîtres d'œuvre, bureau d'études, maîtres d'ouvrage  
Assureurs, Experts, juristes

### OBJECTIFS

Identifier les différents risques inhérents aux installations photovoltaïques  
Donner une information sur la réglementation en vigueur et sur son évolution future  
Savoir intervenir en utilisant les pratiques de type SDIS sur les installations

### CONTENU

Risques inhérents aux installations photovoltaïques

Description de l'installation

Sécurité des personnes, des biens, de la production

Le risque lié au courant continu

Les risques mécaniques et thermiques

Normes de sécurité et signalétique

Retex

Choix & certification des composants de l'installation

Composants électriques, protection et onduleur

Mise en œuvre de l'installation et bonnes pratiques concernant le bâtiment

Modalités d'intervention sur les installations photovoltaïques

Procédure

Dangers, protection collective, individuelle

Mode opératoire

Retex sur sinistres

Tests d'évaluation & bilan

### METHODE PEDAGOGIQUE

En présentiel - Exposés avec vidéo projecteur

Retours d'expériences

Formateur: Chef d'entreprise, ingénieur et possédant une solide expertise dans le photovoltaïque

### DEROULEMENT DE LA SESSION

En inter entreprises dans nos locaux

Durée : 14 heures

8 rue du Puech Radier – ZAC Puech Radier – 34970 Lattes

☎ : 04 67 54 02 20 - ✉ : [contact@risk-partners.fr](mailto:contact@risk-partners.fr) - 💻 : <http://risk-partners.fr>

